



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Rés a Mon be



Tribunal de l'Entreprise du Hainaut Division de Charle de 25 JUL. 2019

N° d'entreprise : 0718.881.648

Dénomination

(en entier): LE FIL DE L'AMITIE

(en abrégé) :

Forme juridique: Association sans but lucratif

Siège: Avenue de l'Europe 18 à 6000 Charleroi

Objet de l'acte : Démission

A l'unanimité, les membres de l'association acceptent avec prise d'effet à la date du 30 janvier 2019 :

La démission de monsieur John Michez (74.09.05-383-17), de son mandat d'administrateur et de viceprésident du conseil d'administration, et ce avec prise d'effet à la date du 30 janvier 2019 ;

Michez John, administrateur démissionnaire,

Michez Bentundo Bonto - Président administrateur,

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

<u>Au recto</u>: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature